RÈGLEMENT DU TRAIL DE L'AMINONA 2027

Seule cette version en PDF fait foi. Elle remplace et annule toutes autres versions.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Tout bon randonneur, normalement entraîné et équipé pour parcourir les chemins alpins peut participer au Trail de l'Aminona. Le 43KM et le 25KM sont toutefois conseillés aux personnes ayant une bonne condition physique et de l'entrainement.

Les participants du 43km doivent être né en 2009 au moins.
Les participants du 25km doivent être nés en 2009 au moins.
Les participants du 17 km doivent être nés en 2011 au moins.
Les participants du 8km doivent être nés en 2012 au moins.

ENVIRONNEMENT

Les organisateurs attachent une grande importance à l'environnement. Il est impératif de respecter la nature et de suivre les chemins balisés. Il est strictement interdit de jeter des déchets dans la nature. Tout concurrent coupable d'une telle infraction sera immédiatement disqualifié.

ORGANISATION

L'Association Trail de l'Aminona organise le Trail de l'Aminona.

RESPONSABILITÉ

La participation au Trail de l'Aminona s'effectue à ses propres risques et sous sa pleine responsabilité. L'organisateur décline expressément toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou de tout incident survenu durant l'épreuve. Chaque participant doit être en possession d'une assurance individuelle couvrant les accidents, y compris les frais de recherche, de secours et d'évacuation éventuels. Il est important de noter que l'organisation ne prend pas en charge les frais liés aux opérations de sauvetage ou d'évacuation pour raisons médicales. L'organisateur a souscrit une assurance responsabilité civile valable pendant toute la durée de la course.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 26.10.2026 en ligne sur le site internet de la manifestation : www.trail-aminona.ch.

43km	CHF 100.00
25km	CHF 70.00
17km	CHF 55.00
8km	CHF 45.00
8km junior	CHF 35.00
Course des écureuils KIDS	GRATUIT
Couse entreprise	CHF 30.00

Toutes les informations relatives aux inscriptions sont disponibles sur la page des inscriptions, depuis notre site web.

Le prix comprend le dossard, les ravitaillements, une médaille de FINISHER, un prix souvenir pour toutes les courses, sauf la course entreprise, qui n reçoit pas de médaille.
Les 43KM-25KM-17KM-8KM reçoivent en outre un bon pour un repas.

Le nombre de coureurs admis sur les courses est le suivant :

150 pour le 43km
300 pour le 25km
300 pour le 17km
300 pour le 8km
150 pour la course entreprise
240 pour la course des écureuils KIDS

Toute personne peut au moment de son inscription souscrire à la garantie annulation, moyennant un surcoût. Les informations y relatives son définie par le prestataire en charge des encaissements et de la gestion des inscriptions, à savoir, MSO Swiss Sàrl.

ÉQUIPEMENT

Kit de base pour le 43km
- Téléphone portable - être joignable tout au long de la course !
- Sac à dos ou ceinture de course
- Sifflet et ouverture de survie
- Crampons de course trail
- Pièce d'identité
- Gobelet personnel : aucun gobelet sur les points de ravitaillement ne sera distribué !
- Une réserve d'eau de 1 litre
- Réserves alimentaires

Kit de base pour le 25km et le 17km :
- Téléphone portable - être joignable tout au long de la course !
- Sac à dos ou ceinture de course
- Sifflet et ouverture de survie
- Pièce d'identité
- Gobelet personnel : aucun gobelet sur les points de ravitaillement ne sera distribué !
- Une réserve d'eau de 0.5 litre
- Réserves alimentaires

Kit de base pour le 8km :
- Téléphone portable - être joignable tout au long de la course !
- Gobelet personnel : aucun gobelet sur les points de ravitaillement ne sera distribué !
- Carte d'identité

Kit mauvais temps pour le 43km, 25km, 17km, 8km :
- Veste à capuche coupe-vent + sous-vêtement à manches longues
- Pantalon ou collant de course couvrant les jambes ou combinaison d'un collant et de chaussettes couvrant entièrement la jambe.
- Gants chaud, de préférence imperméables

Recommandé pour tous les parcours :
- Lunettes de soleil
- Casquette ou bandana
- Bonnet (en cas de froid)

Bâtons autorisés pour le 43km, 25km, 17km et 8km.

Les concurrents s'engagent à posséder le matériel de sécurité imposé et à pouvoir le présenter à tout moment en cas de sollicitation de l'organisation durant la totalité de l'épreuve, sous peine de disqualification.

DOSSARDS

Chaque dossard sera remis individuellement à chaque coureur sur présentation de la confirmation d'inscription et d'une pièce d'identité.

Le dossard doit être porté sur la poitrine ou le ventre à l'horizontale et doit être visible en permanence et en totalité pendant la course. Il doit donc toujours être positionné au-dessus des vêtements et ne peux en aucun car être fixé sur le sac.

SÉCURITÉ ET ASSISTANCE MÉDICALE

Une équipe médicale est implantée sur la zone de départ/arrivée pour toute la durée des épreuves sportives. Une équipe médicale mobile sera également engagée sur le parcours du 43km dans le but de pouvoir intervenir en cas de besoin. Les postes de secours sont destinés à porter assistance à toute personne en danger, avec les moyens propres à l'organisation ou conventionnées.

Il appartient à chaque coureur en difficulté ou sérieusement blessé de faire appel aux secours en se présentant au poste de secours le plus proche, en appelant l'équipe médicale ou en demandant à un autre coureur d'appeler les secours.

Il appartient à chaque coureur de porter assistance à toute personne en danger et de prévenir les secours ou l'orgnaniation.

N'oubliez pas que des aléas de toute sorte peuvent vous faire attendre les secours plus longtemps de prévus. Votre sécurité dépendra alors de la qualité de ce que vous avez mis dans votre sac ou ceinture de course.

L'équipe médicale est habilitée à mettre hors course un coureur et à le faire évacuer par tout moyen à leur convenance en cas de danger ou de grave blessure.

Tout coureur qui s'éloigne du chemin balisé n'est plus sous la responsabilité de l'organisation.
En cas d'impossibilité de joindre l'équipe médicale vous pouvez appeler directement le 144.

POSTES DE RAVITAILLEMENT

Pour le 43km
Cave du Sex (10ème km)
Plaine Morte (22ème km)
Vermala (37ème km)
Arrivée (43ème km)

Pour le 25km
Cave du Sex (3ème km)
Violettes (12ème km)
Vermala (20ème km)
Arrivée (25ème km)

Pour le 17km
Cave du Sex (3ème km)
Violettes (12ème km)
Arrivée (17ème km)

Pour le 8km
Cave du Sex (3ème km)
Arrivée (8ème km)

TEMPS MAXIMUMS ET BARRIÈRES HORAIRES

Parcours	Barrière horaire	Temps maximal total autorisé
43km départ 7h00	Passer Plaine Morte avant 13h	12h -arrivée avant 19h00
25km départ 8h00	Passer les Violettes avant 11h	6h – arrivée avant 14h00
17km départ 09h00	/	5h – arrivée avant 14h00
8km départ 09h30	/	3h30 – arrivée avant 13h00

ARRIVEE

A votre arrivée, vous recevrez votre Médaille FINISHER, si vous arrivez dans les temps. Si vous ne récupérez pas votre médaille à ce moment-là et que vous quittez la manifestation, aucun envoi postal ne sera effectué.

Il sera possible de prendre une douche chaude à l'arrivée, sur la place de fête. L'accès aux douches est strictement limité aux coureurs.

Un repas à choix est également offert à tous les participants sauf course entreprise & Écureuils KIDS) sur le site de l'arrivée, uniquement chez les partenaires agréés.

CLASSEMENT ET RÉCOMPENSE

Pour chaque course, un classement général hommes et femmes (SCRATCH), ainsi qu'un classement pour chaque catégorie hommes et femmes (classements juniors pour le 8km en sus) sont établis.

Les 3 premiers de chaque catégorie recevront des prix podium.

La présence à la remise des prix est obligatoire pour recevoir son prix. Aucun prix ne sera ni remis à une tierce personne, ni envoyé ultérieurement par la poste.

ABANDON ET RAPATRIEMENT

En cas d'abandon, les coureurs doivent avertir l'organisateur par téléphone ou en informer le poste de ravitaillement le plus proche. Ils devront regagner l'arrivée par leurs propres moyens. Un poste de secours sera implanté sur la place de l'Aminona, qui sera en relation direct avec le responsable sécurité.

En cas de dépassement de la barrière horaire, le personnel sur les points de contrôle nous communique le numéro du dossard et vous serez inscrits en DNF sur le classement final. Vous devrez ensuite regagner la zone de départ/arrivée par vos propres moyens.

PENALITÉ ET DISQUALIFICATION

L'organisation se réserve le droit de disqualifier tout coureur qui ne respecterait pas le présent règlement. Tout coureur vu en train de jeter des déchets sur le parcours sera disqualifié.
Il est interdit d'utiliser quelconque moyen de transport durant la course. Tout coureur faisant exception à cette règle sera disqualifié, ne recevra de prix finisher et ne sera pas classé.
Tout coureur empruntant des raccourcis ou empruntant des chemins fermés afin de gagner du temps sera également disqualifié.

MODIFICATION DU PARCOURS, DES BARRIÈRES HORAIRES ; ANNULATION DE LA COURSE

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours (distance et tracé), l'emplacement des postes de secours et de ravitaillement, ainsi que les barrières horaires et cela, sans préavis.
En cas de très mauvaise météo ou de conditions trop défavorables, le départ peut être reporté de quelques heures au maximum. Au-delà, la course est annulée.
En cas de force majeure (mauvaises conditions météo et pour des raisons de sécurité), l'organisation se réserve le droit d'arrêter l'épreuve en cours ou de modifier les barrières horaires.

En cas d'annulation de la course pour des raisons de sécurité ou à la suite mauvaises conditions météos, aucun remboursement ne sera effectué.

RECOURS

Toute réclamation devra être déposée auprès de la direction de course dans les 15 minutes qui suivent l'arrivée des concurrents. Un jury composé du directeur de course, d'un membre du comité et d'un membre de MSO-Chrono, régit tous les cas non prévus dans ce règlement. Un recours par écrit est possible contre toute décision moyennant le dépôt d'une caution de CHF 500.00.

DROIT À L'IMAGE

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce tout recours à l'encontre de l'organisation et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

Seule l'organisation peu transmettre ce droit d'image à tout média, via des accords adaptés.

En qualité de participant, vous autorisez expressément les organisateurs ainsi que les ayant droits, tels que partenaires et médias, à utiliser, les images fixes ou audio-visuelles, sur lesquelles vous pourriez apparaître, à l'occasion de la participation au Trail de l'Aminona, sur tous supports, y compris documents promotionnels et/ou publicitaires.

Toute communication sur l'évènement ou utilisation d'images devra se faire dans le respect du nom de l'évènement, des marques déposées et avec l'accord écrit de l'organisation.

MODIFICATION DU RÈGLEMENT

L'organisateur se réserve le droit de modifier ce règlement en tout temps et sans préavis. Seule la version PDF en français en ligne sur le site web fait foi.

DROIT APPLICABLE

Le présent règlement est soumis au droit suisse.

Préalablement à toute action en justice, les parties conviennent de cherche une solution à l'amiable à leur litige.

À cet effet, les parties conviennent de se réunir dans les plus brefs délais suivant l'urgence et la gravité du litige, sans dépasser un délai de 30 jours, à compter de la réception de la lettre recommandée avec demande de réception adressée par la partie faisant état du différend.

En cas d'absence ou d'échec d'une solution amiable acceptée par les parties, celles-ci pourront soumettre le litige au tribunal du district de Sierre, Av. du Rothorn 2, 3960 Sierre

Par le simple fait de s'inscrire à une des épreuves, les concurrents déclarent avoir pris connaissance du règlement et s'engagent à le respecter en tous points.

BONNE COURSE À TOUTES ET TOUS !

Le Comité

Crans-Montana, mise à jour du 07.11.2026